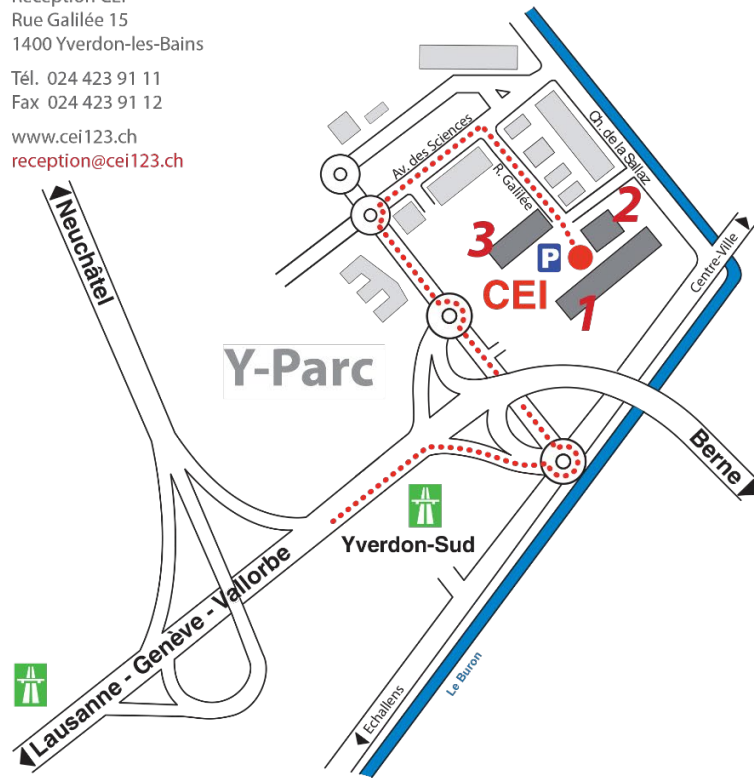
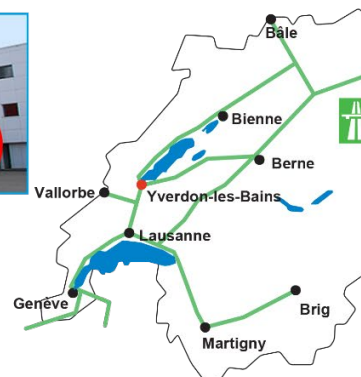


Plan d'accès

Réception CEI
Rue Galilée 15
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 423 91 11
Fax 024 423 91 12
www.cei123.ch
reception@cei123.ch

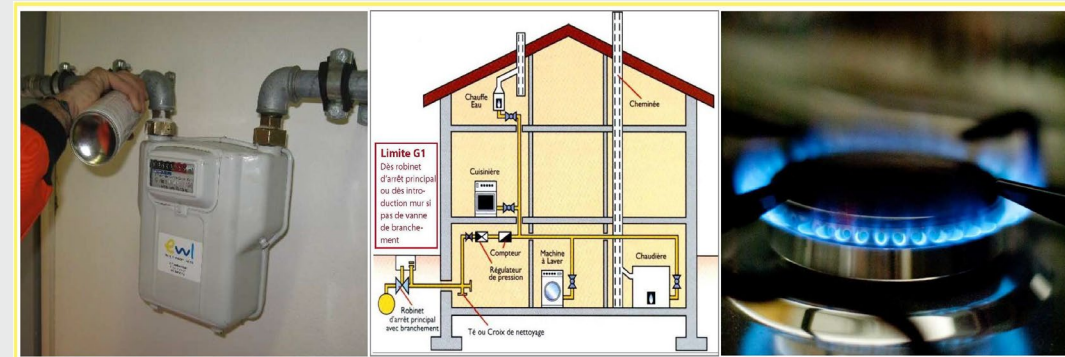


Entrée bâtiment 1



Formation professionnelle

INSTALLATEUR AGRÉÉ GAZ



Cette formation s'adresse aux professionnels du sanitaire ou du chauffage qui souhaitent construire, transformer, mettre en service et entretenir des installations et des appareils à gaz à l'intérieur des bâtiments, ainsi qu'aux collaborateurs des distributeurs de gaz qui contrôlent les installations.

Ce cours met l'accent sur la connaissance des directives Gaz de la SSIGE, en particulier en ce qui concerne le dimensionnement des installations et les mesures de sécurité à respecter.

Examen

Informations générales	<p>Une autorisation d'installer (concession) délivrée par l'Autorité communale est obligatoire pour effectuer des travaux sur des installations à gaz alimentées par le réseau de distribution de gaz naturel.</p> <p>La réglementation SVGWen vigueur, en particulier les Directives GW1 et le Règlement GW 102, fixe les conditions permettant de postuler pour obtenir cette autorisation d'installer.</p>
Inscriptions	<p>Inscriptions auprès du secrétariat de la SVGW.</p> <p>Les participants au cours préparatoire qui répondent aux conditions d'admission à l'examen sont inscrits automatiquement.</p>
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none">• Pour l'obtention du Certificat d'Installateur Agréé Gaz :<ol style="list-style-type: none">a) certificat fédéral de capacité d'installateur sanitaire et au moins deux ans d'expérience professionnelle dans la branche sanitaire.oub) certificat du niveau secondaire II et au moins quatre ans d'expérience professionnelle dans la branche sanitaire.• Pour l'obtention d'une confirmation de participation SVGW de suivi de formation et de réussite de l'examen :<p>activités en relation avec le gaz naturel</p><p>Il n'y a pas de limite d'âge. La participation au cours préparatoire est conseillée, mais pas obligatoire.</p>
Durée et type d'examen	<p>L'examen dure 2 demi-journées et comprend une partie écrite et une partie orale.</p> <p>Ecrit et oral : connaissances du métier, y compris dimensionnement de conduites, directives SVGW.</p>
Certificat	<p>Après réussite de l'examen, le Certificat SVGW d'Installateur Agréé Gaz.</p>
Confirmation de participation	<p>Après réussite de l'examen, une confirmation de participation SVGW de suivi de formation et de réussite de l'examen est remise aux personnes qui ne répondent pas aux conditions fixées pour l'obtention du certificat d'Installateur Agréé Gaz.</p>
Lieux des examens	<p>Ecrit : 1 demi-journée, le matin ou l'après-midi Y-PARC - Avenue Galilée - 1400 Yverdon-les-Bains</p> <p>Oral : (matin ou après-midi, selon horaire de passage) SVGW - Ch. de Mornex 3 - 1003 Lausanne.</p>
Prix	<p>CHF 400.-- + TVA.</p>

Cours préparatoire

Informations générales	<p>Une installation de gaz moderne et techniquement sûre évite au maître d'ouvrage des frais ultérieurs.</p> <p>A l'heure actuelle, la technologie des métiers du gaz évolue très vite et il devient de plus en plus important d'acquérir et de remettre à jour ses connaissances, pour réaliser des installations conformes aux règles de la technique.</p> <p>La formation proposée permet aux participants d'approfondir leurs connaissances dans le domaine du gaz, en particulier les aspects liés à la sécurité et au bon fonctionnement des installations.</p> <p>Les cours sont dispensés par des praticiens actifs dans le domaine du gaz.</p>
Inscriptions	<p>Via notre site www.svgw.ch.</p>
Conditions d'admission	<p>Activités en relation avec le gaz naturel.</p> <p>Il n'y a pas de limite d'âge. La participation au cours préparatoire est conseillée, mais pas obligatoire pour se présenter à l'examen.</p>
Dates du cours	<p>La formation dure 9 journées, de janvier à avril, en principe les jeudis, (de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00). Se référer aux dates indiquées sur notre site www.svgw.ch.</p>
Lieu du cours	<p>Y-PARC - Avenue Galilée - 1400 Yverdon-les-Bains</p>
Prix du cours	<p>CHF 2'000.-- + TVA Supports de cours et directives SSIGE inclus.</p>
Frais d'annulation	<p>Voir : Conditions Générales SVGW – CG – FCM</p>
Assurance accident	<p>A la charge des participants.</p>
Secrétariat	<p>SVGW, Association pour l'eau, le gaz et la chaleur, Bureau romand, Chemin de Mornex 3, 1003 Lausanne Tel. 021-310 48 60, Fax 021-310 48 61, lausanne@svgw.ch</p>